

L'EURO D'HIER À AUJOURD'HUI

Par Thierry Jeanmougin, membre de la section comtoise du Mouvement européen France (octobre 2019)

Février 1992 : traité de Maastricht

Le principe de l'adoption d'une monnaie unique européenne est inscrit dans le traité.

Juin 1997 : pacte de stabilité et de croissance

Ce pacte fixe les contraintes économiques à respecter pour entrer dans la zone Euro. Il impose aux États, entre autres dispositions, de limiter les déficits publics et de contenir l'inflation.

1^{er} janvier 1999 : l'Euro voit le jour

Les taux de change en euros des monnaies des pays de la zone euro sont fixés de manière irrévocable. L'euro est alors une « monnaie virtuelle » uniquement utilisée à des fins comptables.

1^{er} janvier 2002 : mise en circulation des pièces et des billets en euros

L'Euro devient une réalité tangible pour les citoyens des douze pays membres de l'union monétaire européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal.

La situation en 2019

7 nouveaux pays ont rejoint la zone euro : Slovaquie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Chypre et Malte. Désormais, 19 pays utilisent la monnaie unique. Il est à noter que, désormais, chaque nouvel entrant dans l'UE devra intégrer la zone euro.

POURQUOI L'EURO ? DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

➤ favoriser la libre circulation des biens, des services et des personnes

L'essentiel des exportations européennes se fait à l'intérieur de la zone euro. Une monnaie unique permet aux entreprises d'éviter les coûts liés aux opérations de change. L'absence de fluctuation des changes facilite les échanges. La monnaie unique profite également aux citoyens dans leurs déplacements à l'intérieur de la zone.

➤ mettre en œuvre une politique monétaire commune

➤ faire « jeu égal avec le dollar ».

En créant un espace de stabilité monétaire, on cherche à inciter les investisseurs internationaux à utiliser l'euro dans leurs stratégies de placement et de paiement et ainsi d'échapper à la dépendance vis-à-vis du dollar pour les règlements internationaux.

➤ franchir une nouvelle étape vers l'Europe politique :

La monnaie est l'expression d'un pouvoir et d'une souveraineté. En abandonnant symboliquement leurs monnaies nationales, les pays européens s'engagent dans la transformation des institutions de l'UE et dans la voie d'un projet politique transnational.

EUROSYSTEME ET POLITIQUE MONÉTAIRE

L'Eurosystème

➤ Il est composé de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des 19 pays membres de la zone euro. Les banques nationales (BDF, Bundesbank ...) appliquent nationalement les directives émanant de la BCE.

➤ La BCE est une institution indépendante mise en place le 1^{er} juin 1998. Aucune institution européenne ni aucun gouvernement des états membres de la zone euro ne peuvent intervenir dans ses décisions.

La Banque Centrale Européenne décide de la politique monétaire de la zone euro

Les principaux objectifs de la politique monétaire de la BCE sont les suivants :

➤ garantir la stabilité des prix et la valeur de l'euro en luttant contre l'inflation ;

➤ définir les grandes orientations de la politique monétaire en fixant notamment le « taux directeur » c'est-à-dire le taux d'intérêt qui détermine le coût et donc le niveau des crédits accordés par les banques aux entreprises et aux ménages ;

➤ assurer le bon fonctionnement des systèmes de paiement pour un financement optimal de l'activité économique.

Depuis 2014, la BCE assure une mission de contrôle des banques (la supervision bancaire) qui consiste à veiller à ce que les établissements financiers (BNP, Crédit agricole, Deutsche Bank, Caixabank...) respectent les règles bancaires et soient en mesure de faire face à d'éventuelles crises financières. Cette supervision a pour objectif d'éviter les crises financières comme celles qui ont eu lieu en Grèce et, dans une moindre mesure, en Irlande, au Portugal et en Espagne au début des années 2010.

UN SUCCÈS MANIFESTE MALGRÉ QUELQUES BÉ- MOLS

En vingt ans, l'euro a acquis une réelle légitimité.

➤ Il est la deuxième devise internationale après le dollar. L'euro représente 20 % des réserves de change mondiales. 36 % des transactions internationales sont facturées dans la monnaie européenne ;

➤ Au-delà de la zone euro, une cinquantaine de pays l'ont choisi comme monnaie de référence pour établir leur taux de change ;

➤ Il a la confiance d'une très grande majorité d'européens et contribue à renforcer le sentiment de citoyenneté européenne.

La politique monétaire menée par la BCE a permis à la zone euro de surmonter les périodes de turbulences :

☆ *dans le contexte de la crise financière mondiale de 2007-2008 :*

La BCE a adapté sa politique pour éviter une crise majeure dans la zone euro en intervenant pour restaurer la confiance sur les marchés financiers, en soutenant le système bancaire et en évitant une crise de liquidité qui aurait eu pour effet un rationnement drastique du crédit et donc une récession de grande ampleur.

☆ *dans la gestion de la crise des dettes souveraines (dette publique des états) du début des années 2010 :*

Afin d'éviter l'effondrement total de l'économie grecque et les effets de contagion à l'Irlande, au Portugal et à l'Espagne, la BCE (en collaboration avec le FMI) lance un plan de plusieurs dizaines de milliards d'euros pour venir en aide à la Grèce. Certes, les grecs ont dû, en échange, faire des sacrifices colossaux, certes les prêts accordés n'ont

pas été « gratuits » mais ils ont permis d'éviter l'effondrement total du pays et la mise en péril de l'union monétaire.

☆ *depuis 2011*, la BCE pratique une politique monétaire pragmatique et accommodante en pratiquant une politique de taux d'intérêt très bas afin de soutenir l'activité économique.

En vingt années, l'euro s'est affirmé comme une devise internationale de premier plan. Toutefois, son rôle de monnaie internationale doit encore être consolidé pour faire face à une hégémonie du dollar toujours trop importante. D'autre part, les turbulences qui ont secoué la zone euro au cours de la dernière décennie montrent qu'il convient d'améliorer la gouvernance politique, économique et sociale de la zone en prenant en compte les spécificités des états-membres. Un défi pour l'avenir, une promesse de réussite.

Thierry Jeanmougin,
membre de la section comtoise
du Mouvement européen France

octobre 2019